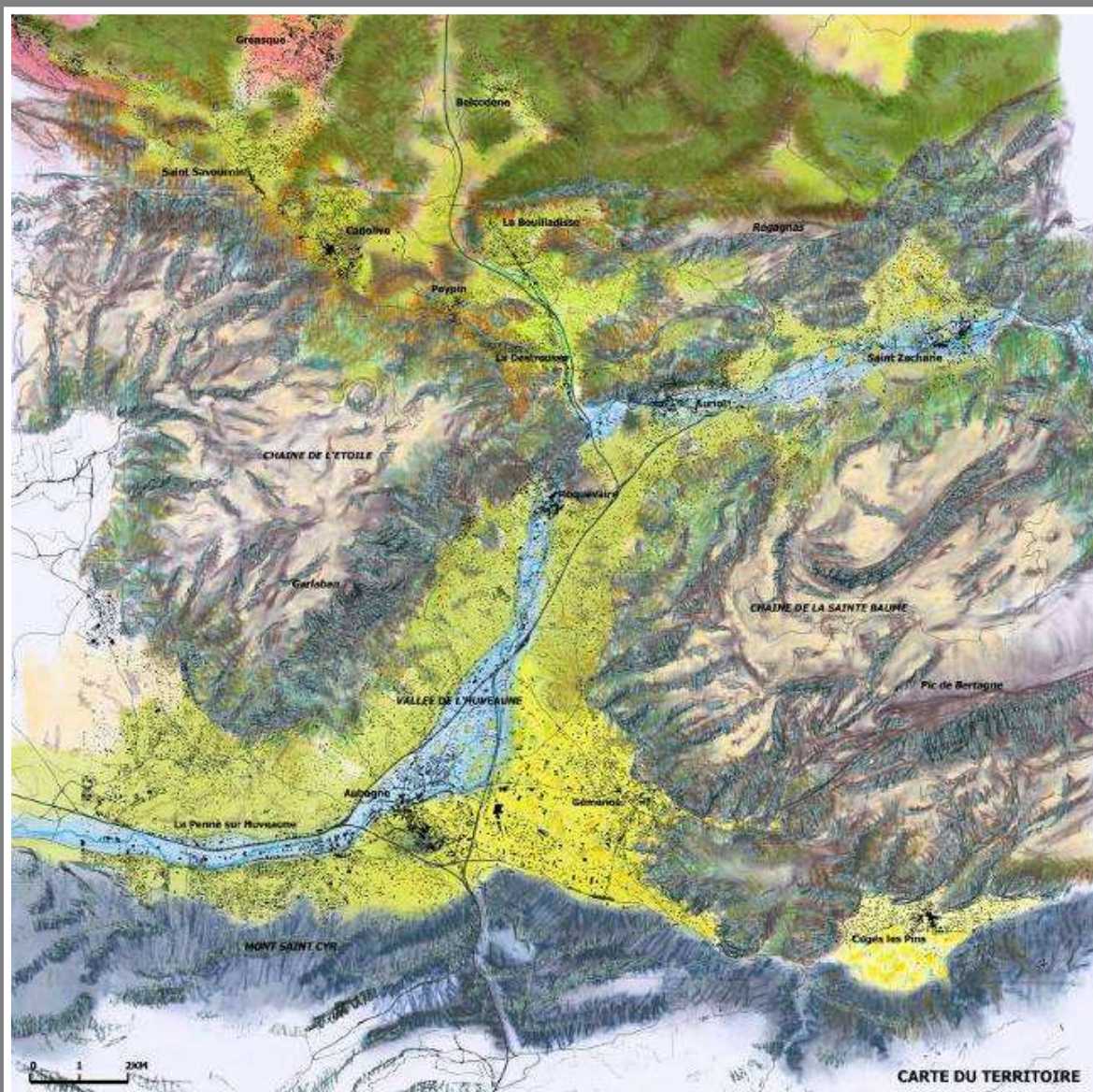


# Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile



# Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile...



**12 COMMUNES**  
(ville centre Aubagne)  
**101 253 habitants**

**250 km<sup>2</sup>**  
**375 hab./km<sup>2</sup>**  
**5 800 entreprises**  
**commerces et services**  
**24 600 salariés**

Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile...

## Quelques étapes importantes

Un **projet de territoire** concrétisé en mars 2005 par la signature d'un contrat de territoire avec l'État et la Région.

Un **Plan de Déplacement Urbain** adopté en juillet 2006.

Un **Plan Local Energie Environnement** signé avec l'Adème et la Région PACA pour une durée de 4 ans (2006 à 2009),

La **reconnaissance de la démarche Développement Durable** par le Ministère de l'écologie et du développement durable en février 2007.

Depuis décembre 2007, rendez-vous annuel du **Grenelle local du Développement Durable**.

# Les 3 volets du Plan Local Energie Environnement

2006-2009 :

- **Energie:** maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables (solaire et bois notamment)
- **Déchets:** réduction des déchets à la source tri des déchets et valorisation
- **Déplacements:** maîtrise de la mobilité et de l'accessibilité au territoire (développement des TC, plan de déplacement vélo, PDE...)
  - **Des actions transversales de sensibilisation:** fête du soleil, semaine de la mobilité, journée autour des déchets, portes ouvertes des équipement de l'agglomération, groupes de travail....
  - **Des contractualisations avec les acteurs du territoire**  
participation financière de l'agglomération au poste de chargé de mission du Syndicat des Paluds pour des actions de sensibilisation sur les volets énergie, déchets et déplacements auprès des entreprises

Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile...

## La Démarche AGENDA 21

Compléter le diagnostic du territoire:

- Par le **bilan carbone**. Identifier les secteurs d'émissions en C<sup>2</sup> avec la méthode bilan carbone territoire. Diagnostic réalisé en 2008
- Par le **Plan Local Climat** avec le volet diagnostic en cours d'élaboration. Approche sur les aspects vulnérabilité, dépendance du territoire aux changements climatiques et mesures d'adaptation.
- Par la démarche d'élaboration du **SCOT (Schéma de Cohérence Territorial)** qui va contribuer à enrichir l'état des lieux (Etat Initial de l'Environnement en cours d'élaboration) et traduire réglementairement certaines dispositions du plan climat et de l'Agenda 21

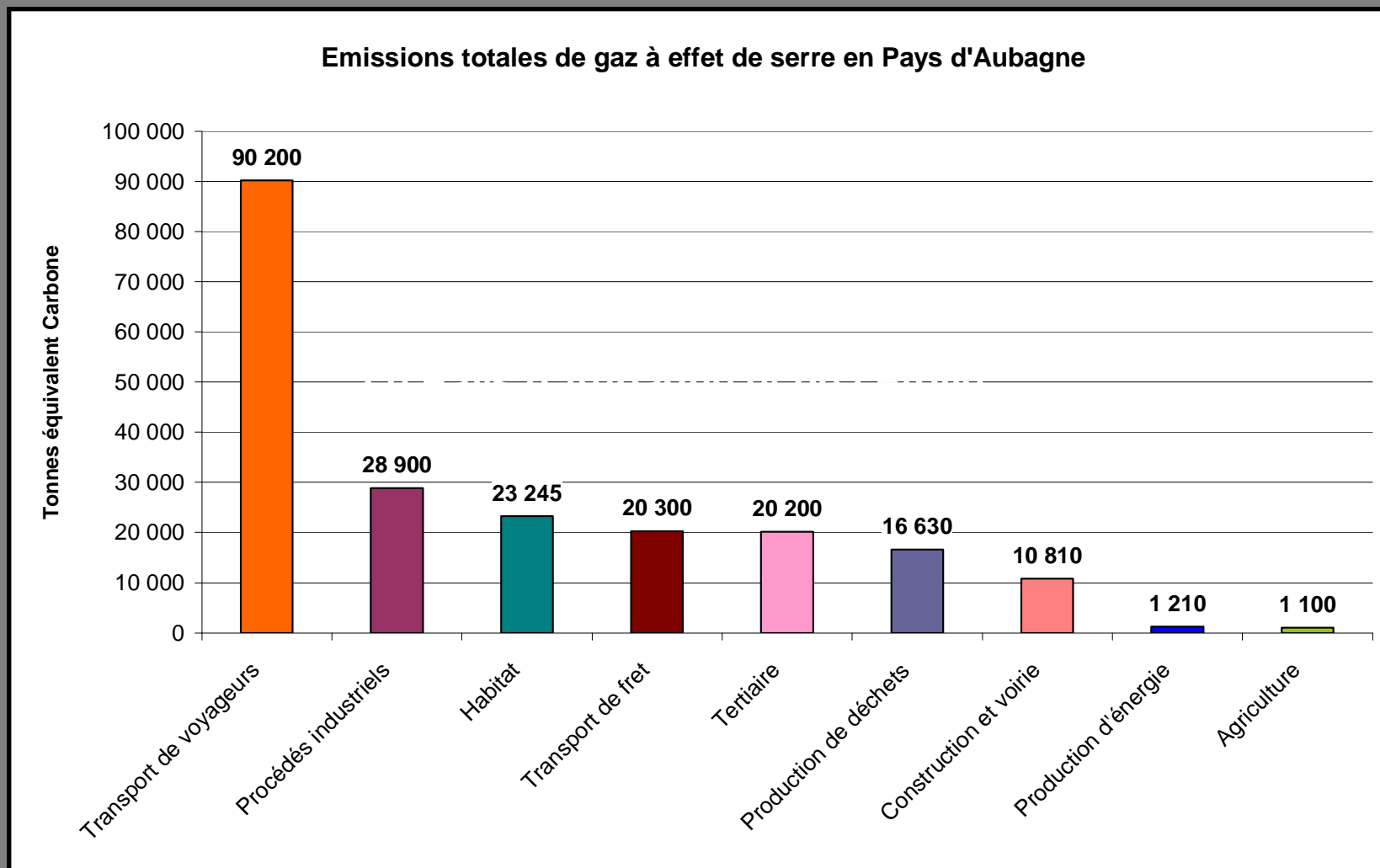
Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile...

## Le Bilan Carbone

- Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la CA, méthode **Bilan Carbone® Territoire et Bilan Carbone Patrimoine et Service**.
- Test de la sensibilité du territoire à la variation du prix des énergies et à l'épuisement des ressources naturelles.
- Estimation des émissions sur des secteurs stratégiques: Zone d'activités existantes et futures au niveau des ZAC
- Définition d'orientations stratégiques pour réduire les émissions
- Élaboration de Fiches Action Climat
- Accompagnement concertation: comité de pilotage, comité de concertation, groupes de travail Plan Climat, évènements

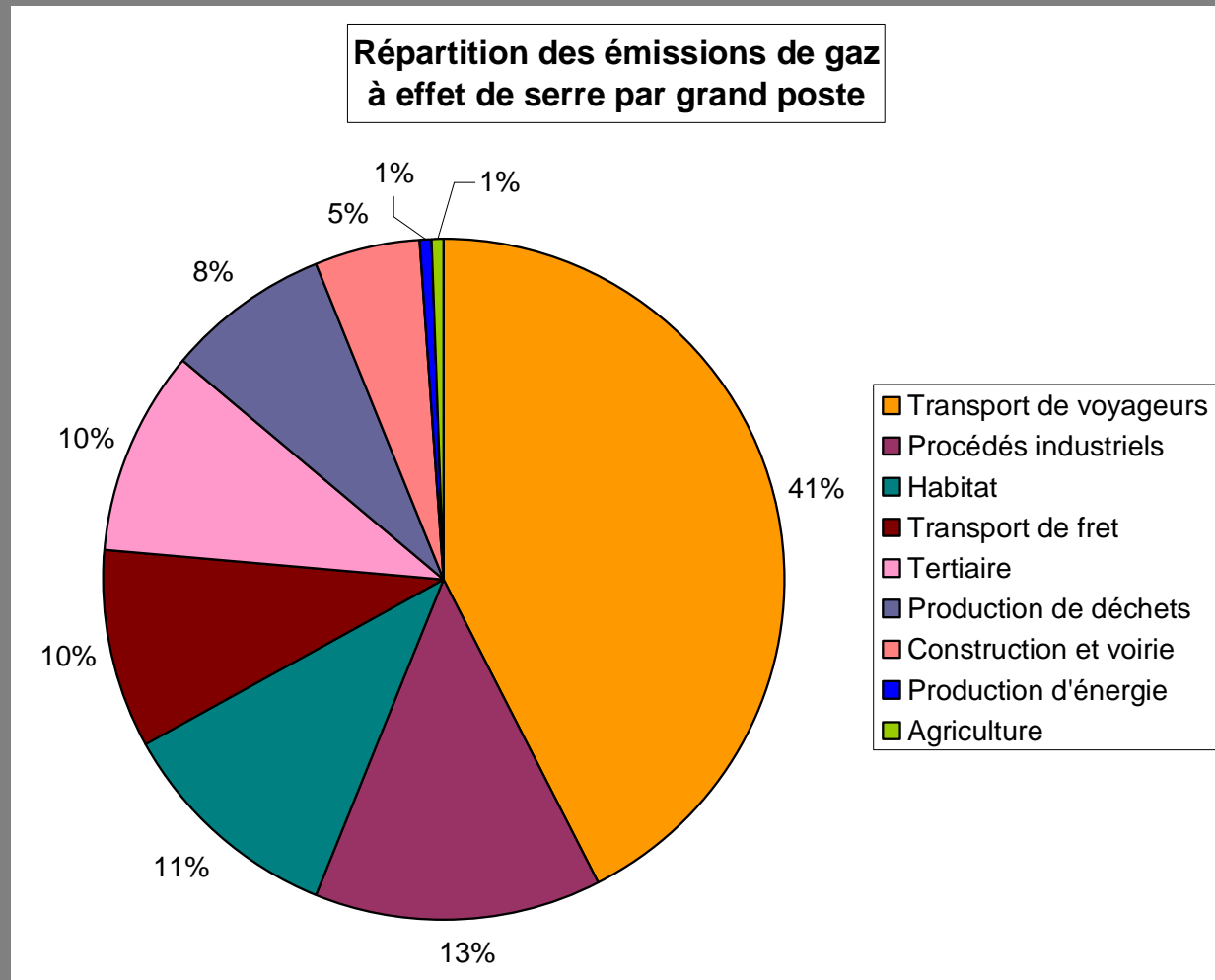
## Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile...

# Résultats du Bilan carbone- Total : 212 600 tonnes éqc.



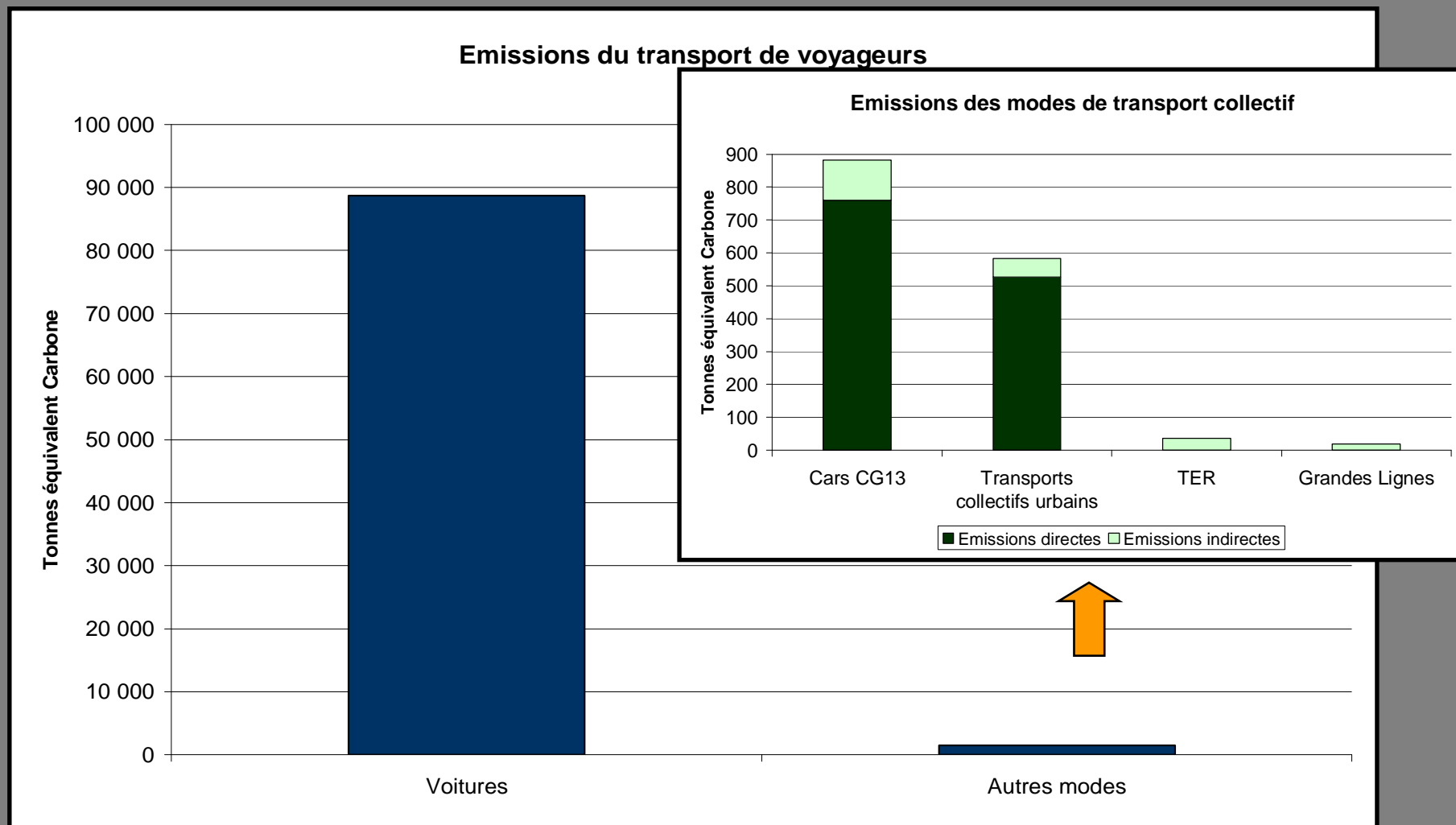
# Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile...

Résultats du Bilan carbone- Total : 212 600 tonnes eqc.



# Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile...

## Transport de voyageurs : Total des émissions : 90 200 tonnes eqc.



# Bilan Carbone® Territoire

Total : 212 600 tonnes eqc.

Le Bilan Carbone® de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile est marqué par :

- La prépondérance du poste 'Transport de voyageurs' (41%) lié à la localisation de l'agglomération au cœur d'un nœud autoroutier
- L'homogénéité quant au poids des secteurs industriel, résidentiel, transport de fret et tertiaire
- Un poids marginal de la production d'énergie et des activités agricoles (environ 2% des émissions totales)

# Bilan carbone: Pistes d'action Transport de Voyageurs

- Intégration très en amont des problématiques d'accessibilité et de transport pour tout projet d'aménagement : vers une mixité des quartiers pour limiter les déplacements
- Actualisation du PDU par un plan de « 2nde génération »
- Voie dédiée sur l'autoroute entre Aubagne et Marseille : priorité aux transports collectifs et au covoiturage
- Création d'une Maison de la Mobilité
- Création d'une Agence des Temps
- Poursuite, renforcement de l'action sur les PDE interentreprises
- Promotion de l'auto partage, création d'une offre
- Création d'une plate-forme de covoiturage
- Formation à l'éco conduite (auto-écoles, transports collectifs, transport et collecte des déchets, entreprises et administrations)
- Développement des énergies alternatives dans la flotte captive (autobus, camions-bennes, véhicules de service des administrations)
- Stationnement gratuit pour les véhicules propres (hybrides)

# Pistes d'action Habitat

- Intégration très en amont des problématiques environnementales pour tout projet d'aménagement : densité du bâti, étude de desserte énergétique de ZAC, constructions bioclimatiques, constructions labellisées (EFFINERGIE)...
- Amélioration de l'efficacité énergétique dans les logements : suites de la thermographie aérienne (animation), sensibilisation et communication sur les bons comportements et les matériels économes (avec l'appui de l'EIE) – Travail avec les bailleurs sociaux
- Promotion de l'éco construction : conseils, aides à l'achat d'éco matériaux, formation des artisans
- Promotion du bois énergie (ou autres énergie à faible contenu en carbone) et du bois construction
- Renforcement de la promotion des énergies renouvelables
- Réalisation d'une enquête sur la climatisation ; puis campagne de sensibilisation et de communication sur les bonnes pratiques et les bons équipements (avec l'appui du CR et de l'Ademe)

# Le Plan Climat Territorial

Où se situe le changement d'échelle... ?

- **échelle de temps** : engagement sur le très long terme
- **périmètre d'actions et de partenariat** : une part importante du gisement se situe hors la sphère énergétique (urbanisme, transport...) maîtrisée par l'agglomération
- **intensité des mesures** : passage d'une politique d'incitation et de soutien à une logique de généralisation des bonnes pratiques

## Les éléments clés pour la réussite du Plan Climat

- La lutte contre le changement climatique est une **action de longue haleine** qui nécessite des **outils et des politiques cohérentes** : urbanisme, politique transport, développement économique sont les points clés de la mise en œuvre
- le **Plan Climat doit être le garant de la diffusion de la préoccupation énergie-CO2 à tous les étages de la collectivité** (habitat, social, aménagement, transport, éducation...)
- **Le Plan Climat du territoire n'est pas l'exclusivité de la collectivité** : citoyens, entreprises, associations doivent être partenaires et associés aux démarches, gages de pérennité des actions du PCT, sous la forme **d'un défi collectif**

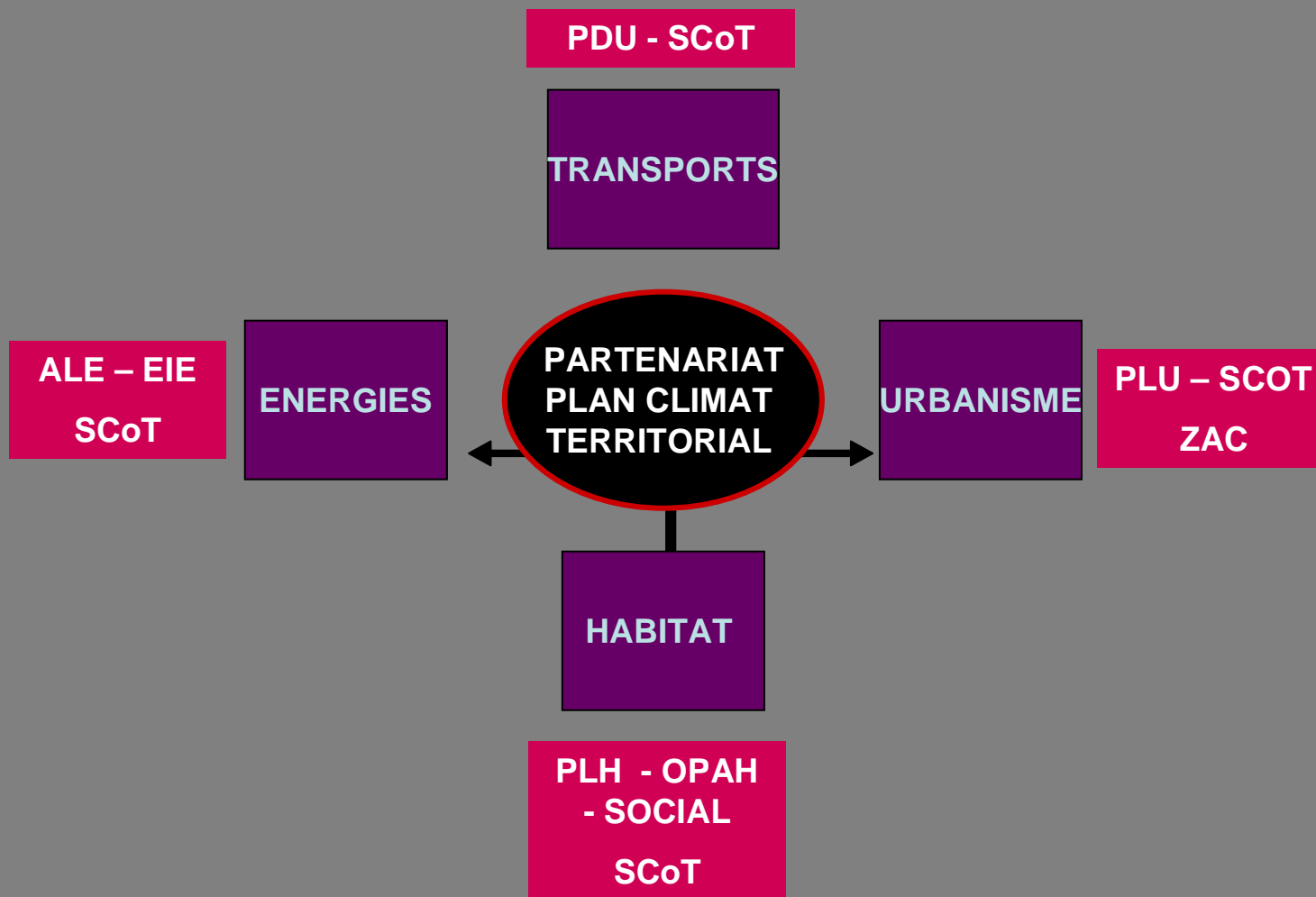
## Le Plan Climat Territorial

- Il est constitué de deux volets : Atténuation et Adaptation
- **L'atténuation** consiste en un plan de réduction des émissions de GES avec des objectifs quantifiés.
- **L'adaptation** est un programme d'anticipation des effets du réchauffement climatique et qui prévoit les mesures nécessaires d'accompagnement ( *futures zones inondables ou de vulnérabilité climatique, adaptation des bâtiments aux phénomènes météorologiques sévères, reconversion économique, assurance catastrophe...*)

## Comment intégrer les actions d'un Plan Climat Territorial à l'échelle d'une collectivité

- **Intégrer les dimensions énergétiques et climatiques :**
  - dans les documents et politiques d'urbanisme de planification (SCOT, PLU, PLH...),
  - dans les documents et politiques d'urbanisme opérationnel (zones d'activité, opérations de renouvellement urbain) ; Contenir l'étalement urbain pour réduire les consommations d'énergie.
  
- **Mettre en place des outils de suivi des programmes d'action:**
  - *Organiser la veille et le suivi des programmes d'actions dans des instances de concertation.*
  
  - *Se doter des outils d'évaluation des actions. Le volet qualité de l'air constitue l'enjeu du Plan climat. Des outils doivent être développés suivant les actions mises en place pour mesurer des effets sur la base d'objectifs quantifiés.*

# Schéma simplifié à l'échelle d'une intercommunalité





Merci de votre attention.